

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE L'ARMÉE DE TERRE.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au suivi des vérifications effectuées dans les formations par le commissariat de l'armée de terre.

Du 26 décembre 2006

NOR D E F T 0 6 0 1 7 1 4 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.2.

Référence de publication : JO n° 9 du 11 janvier 2007, texte n° 8 ; JO/10/2007.

<p>Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré <i>in extenso</i> dans la base de données. Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.</p>
